

Chers parents,

Comme vous l'avez appris durant le mois de mai, j'ai été désignée par le Pouvoir Organisateur pour assurer la direction de l'école. C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que je vais occuper cette fonction.

Durant 6 ans, monsieur David Georges a orchestré l'école et piloté l'équipe de manière remarquable. Un grand merci à lui pour son excellent travail !

Ce vendredi, des enfants, petits et grands, sont venus envahir de leurs rires, de leurs cris les classes et la cour de récréation. Ils sont rentrés de gaieté de cœur, mais non sans un zeste de stress, comme en ressentent les artistes ou les athlètes avant l'effort. Ils sont prêts à affronter l'éternel recommencement de l'horaire quotidien et à guetter la nouveauté qu'apporte chaque journée.

C'est une nouvelle aventure qui commence. Aventure, c'est bien le mot : chaque année scolaire amène son lot de défis. Les enseignants et moi-même sommes prêts à les affronter, à relever le gant, avec vous les parents, jamais sans vous. En dehors de cette collaboration entre vous et nous, toute l'entreprise éducative est vouée à l'échec.

Soyons, tout au long de cette année scolaire, des partenaires sincères au service d'un mieux-être de nos élèves, de vos enfants ! Qu'une complicité active et sans faille nous fasse toujours agir en parfaite connivence !

Comme évoqué dans mon discours de ce matin, préparons nos couleurs, partageons-les, mélangeons-les ensemble pour que sur la toile de notre année 2017-2018, s'écrivent chaque jour des merveilles. Ainsi, comme le dit le croyant dans le livre de la Genèse, nous pourrons dire : « Et Dieu vit que cela était très bon ! »

Dans l'espoir que nous travaillerons ensemble, que nous marcherons la main dans la main, souhaitons-nous les uns aux autres une heureuse année scolaire pleine de couleurs.

Brigitte Borgniet



Voici quelques rappels importants :

1. Horaire des cours

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matinée : de 8h25 à 12h05

Après-midi : de 13h20 à 15h20

Mercredi

Matinée : de 8h25 à 11h55

2. Les devoirs et les leçons

En ce début d'année, nous vous demandons d'être soucieux du travail à domicile de votre enfant. Pour cela, pourriez-vous faire référence au journal de classe **CHAQUE JOUR** ?



Les travaux doivent être réalisés avec soin et présentés en temps voulu. Être écolier(ère) requiert des habitudes journalières de travail : de l'entraînement, de la mémorisation, de la régularité, de la rigueur,... c'est par ces apprentissages de tous les jours que nous mettons en place des aptitudes d'autonomie et de responsabilité pour toute une vie ; ne les négligeons pas !

3. **La ponctualité est un apprentissage**, arriver à l'heure à l'école est primordial. Cela évite de prendre « le train en marche ». C'est aussi une question de respect pour l'enseignant(e) et les autres enfants qui ont déjà commencé les activités.



«Être à l'heure met tout le monde de bonne humeur ! ».



Il faut inculquer cette notion de ponctualité dès le plus jeune âge. Même à l'école maternelle, c'est un rythme à acquérir. Un bus, un train, un avion,... on les prend à l'heure ; on va au travail à l'heure ; à l'école, c'est la même chose ! Les pannes de réveil ou les levers en retard ne rendent pas service aux enfants. Il faut dès lors veiller à respecter les rythmes des enfants et bien doser leurs heures de sommeil.

4. Les absences

Dès l'âge de l'obligation scolaire, toute absence doit être **justifiée par un document à compléter**. Deux exemplaires de celui-ci vous seront remis par l'intermédiaire de votre enfant.

Dès le premier jour, prière de communiquer le motif de l'absence éventuelle par téléphone à la direction afin d'être en ordre dans le registre de présences.

Toutes les écoles doivent renseigner à l'inspection les élèves en obligation scolaire qui se sont absentés pour des motifs non reconnus comme légitimes. (Exemple : partir en vacances en dehors des congés scolaires).

Si l'école ne le fait pas, elle est pénalisée lors du contrôle du vérificateur qui est très exigeant.

Après 3 jours d'absence, un certificat médical **EST OBLIGATOIRE**.

5. Objets et vêtements oubliés

Les manteaux, les pulls, les boîtes à tartines, ... oubliés par les petits distraits seront déposés dans une manne à côté du bureau de la direction.

Un vêtement sur lequel le nom est écrit permettrait d'identifier le propriétaire.

Tout ce qui n'a pas été récupéré au terme de chaque trimestre sera donné à une organisation caritative.



6. Les poux

À l'école, il y a des hôtes indésirables, les poux pour ne pas les nommer. J'en appelle à la vigilance exercée quotidiennement. Avertissez-nous, mais s'il vous plaît, ne nous rendez pas coupables. Ce problème ne laisse aucun enseignant indifférent. De même, ne culpabilisez pas, on sait, sans pouvoir l'expliquer, que certains cheveux attirent fréquemment ces petites bêtes.



7. Animaux dans l'école

Dans un souci de sécurité, nous insistons pour que les parents n'entrent pas dans la cour avec des animaux.

8. Le règlement

Pour créer des conditions de vie agréable dans l'établissement, voici les 4 lois de l'école :

- a. Il est interdit de sortir de l'école sans autorisation.
- b. Il est interdit d'être violent en actes ou en paroles.
- c. Il est interdit de voler, dégrader le matériel ou les locaux.
- d. Il est interdit de manquer de respect envers les adultes de l'école.

9. Les sanctions

- Un carton rouge d'avertissement.
- Une retenue après les cours.
- L'interdiction de participer à une journée "récréative".
- Procédure de renvoi temporaire.
- Procédure de renvoi définitif.



Si la gravité des faits avérés le justifie, les sanctions peuvent être cumulées.

10. Les garderies

a) **Le matin** : de 7h à 8h10

Le coût est de 0,50€ pour les enfants présents avant 7h30.
De 7h30 à 8h10, la garderie est gratuite.

b) **Le soir** : de 15h30 à 17h30

De 15h30 à 16h00, la garderie est gratuite.
Le coût est de 1,25€ de 16h00 à 17h30.

Le paiement doit se faire par l'achat d'une carte de 11 garderies pour 12,50€ (10 plus une gratuite) ou en donnant la somme de 1,25€ en venant rechercher l'enfant.

Lorsqu'un enfant se fait remarquer par un comportement négatif ou lorsque les parents ne sont pas en ordre de paiement, l'école peut interdire l'accès aux garderies.

En cas de retard, les parents ont la possibilité de joindre le local de la garderie en faisant le 0472/85.10.85.



11. Rencontres parents-enseignants.

Les parents peuvent rencontrer les enseignants en sollicitant un rendez-vous par l'intermédiaire du journal de classe.

Pour un partage et un dialogue fructueux, des réunions seront organisées :



- une réunion d'informations concernant l'organisation de la classe de votre enfant durant le mois de septembre.
- deux réunions individuelles en janvier et en juin lors de la remise des bulletins.

Il est rappelé que, pour des raisons de sécurité et de respect du bon fonctionnement des classes, les parents (pour les primaires) déposent leur(s) enfant(s) mais ne restent pas dans les locaux, ni dans les couloirs.

L'accès de l'école est interdit aux parents pendant les heures de cours (sauf pour cas exceptionnels). On n'entre pas dans la cour avant **12h05** et avant **15h20** !!!

12. Le repas de midi

Le restaurant scolaire ouvrira le **jeudi 07 septembre**. Le prix du dîner est de 2,50€ pour les classes maternelles et de 3€ pour les classes primaires.

Le potage est au prix de 0,30€ en maternelle et de 0,60€ en primaire.

Il y a possibilité d'avoir des frites (jeudi), des pâtes (mardi et vendredi) et des dagoberts (chaque jour) au prix de 2,00€.

Les dîners sont à commander et à payer au jour le jour. Les enseignants feront l'appel chaque matin.

13. Les paiements.

Pour éviter de recevoir un (des) rappel(s) et cumuler des sommes importantes, **respectez les délais de paiement.**

14. Objets proscrits

L'enfant n'apporte pas à l'école des objets tels que :

- jeux électroniques
- lecteurs MP3
- GSM
- balles dures
- canifs
- jouets et bijoux de valeur



15. Centre PMS

Nous dépendons du centre PMS de Couvin :

Centre PMS libre de l'arrondissement de Philippeville
Rue de la Gare, 43
5660 COUVIN
Tél : 060/ 34 48 89



Lors d'un problème d'ordre familial et/ou scolaire, vous pouvez faire appel à ce centre.

16. Centre de santé

PSE- Selina de Philippeville
Service de Promotion de la Santé à l'École
Rue de l'Arsenal, 7/9
5600 PHILIPPEVILLE
071/ 61 41 85

17. Détails pratiques

Pour tous les autres renseignements concernant l'école, le règlement, ... nous vous renvoyons au document « Projet d'établissement » remis lors de l'inscription ou au site



www.ecolelibreduchateau.be

AGENDA



Voici déjà quelques dates à noter dans votre agenda :

- Réunion d'informations concernant l'organisation de la classe de votre enfant :
P1-P2 : le 21-09-17
P3-P4 : le 28-09-17
P5-P6 : le 19-09-17
Les classes maternelles : le 03-10-17
- Réunion d'inscriptions pour le catéchisme (Premières communions et professions de foi) à la collégiale de Florennes : le mardi 19-09-17 à 19h30
- Marche parrainée : le vendredi 06-10-17.
- Évaluations externes en P3 et P5 : du 09-10-17 au 13-10-17 (les mathématiques)
- Souper de l'Association des Parents : le 20-10-17
- Premier bulletin : le vendredi 27-10-17 (les suivants : 19/01, 30/03, 28/06)
- Congé de Toussaint : du lundi 30-10-17 au vendredi 03-11-17.
- Armistice : le samedi 11-11-17.
- Fête de la Saint-Nicolas : le mardi 05-12-17.
- Vacances de Noël : du lundi 25-12-16 au vendredi 05-01-18.
- Congé de détente (carnaval) : du lundi 12-02-18 au vendredi 16-02-18.
- Vacances de Pâques : du lundi 02-04-18 au vendredi 13-04-18.
- Fête du travail : mardi 1^{er} mai 2018.
- Ascension : le jeudi 10-05-18
- Fancy-fair : le samedi 12 -05-18.
- Le lundi de Pentecôte : le 21-05-18

D'autres activités ont été programmées mais les dates ne sont pas encore fixées.

Soyez assurés, chers parents, de notre souci de faire grandir chaque jour votre enfant dans les meilleures conditions. Nous souhaitons à tous les élèves une année scolaire haute en couleurs.

Brigitte Borgniet et l'équipe éducative

Nous voilà prêts,
Avec nos mains,
À façonner l'année scolaire qui vient !



Une main qui s'ouvre,
Une main qui donne,
Les deux mains pour inviter.

Une main vers l'autre,
Une main qui reçoit,
Les deux mains pour l'amitié.

Une main qui encourage,
Une main qui console,
Les deux mains pour pardonner.

Une main qui écrit,
Une main qui crée
Les deux mains pour travailler.

Une main qui s'élève,
Une main qui se tend,
Les deux mains pour prier.

Nous voilà prêts,
Avec nos mains,
À façonner l'année scolaire qui vient !

Een hand dat opengaat,
Een hand dat geeft,
De twee handen om uit te nodigen.

Een hand naar het andere,
Een hand dat krijgt,
De twee handen voor de vriendschap.

Een hand dat steunt,
Een hand dat troost,
De twee handen om te vergeven.

Een hand dat schrijft,
Een hand dat creëert,
De twee handen om te werken.

Een hand dat naar boven reikt,
Een hand dat uitreikt,
De twee handen om te bidden.

We zijn klaar,
Met onze handen,
Om het komende schooljaar vorm te geven.



